IMPRIMES DE REFERENCES

ANNEXE 5.1 – EXPERTISE DES DOMMAGES AU VEHICULE

*Nos références**

Immatriculation du véhicule

*de notre assuré **

SOCIETE DESTINATAIRE

(nom et adresse)

*Vos références**

Ou à défaut renseigner les trois rubriques suivantes :

*Nom**

*N° contrat **

Immatriculation
*Du véhicule**

(à défaut le type
en l'absence d'immatriculation obligatoire)

le *

CONVENTION IRSA

AVIS DE DOMMAGES SUPERIEURS AU PLAFOND D'INCONTESTABILITE

Nous vous informons que notre expert :

*Nom**

*Adresse**

Tél.

Fax

Courriel

Références

*A constate le ** *que le montant des dommages subis par le véhicule de notre assuré risquait de dépasser le plafond d'incontestabilité.*

*Montant prévisible des réparations hors T.V.A. **

*Montant prévisible de la V.R.A.D.E. hors T.V.A. **

*Véhicule visible à **

vous transmettre par voie télématique oui ☐ non ☐

Nous vous rappelons que vous ne pourrez pas contester ses conclusions si votre propre expert n'a pas pris contact avec lui au plus tard quinze jours après la date au paragraphe précédent.

**Mentions obligatoires sous peine d'irrecevabilité.*